

Assemblée générale ATE VD – Lausanne, 30.5.2012

# Les concepts de financement de l'initiative « Pour les transports publics » et du contre-projet

Roger Nordmann, Conseiller national

Membre des commissions des transports et de l'environnement, Vice-président de l'ATE suisse

# L'agenda politique ferroviaire

- Mars 2009: lancement de l'initiative « pour les Transports Publics »
- Septembre 2010: dépôt de l'initiative
- Janvier 2012: message du Conseil fédéral, opposant un contre-projet direct à l'initiative
- Février à août 2012: *Examen à la Commission du Conseil des Etats en vue de la session d'automne 2012*
- Mars 2013: *passage au Conseil national*
- *Courant 2013: Elimination des divergences*
- *Après le vote final des chambres: décision sur le maintien ou le retrait de l'initiative.*
- *Votation populaire en 2014 (procédure du « double oui »)*
- (En parallèle en 2012: convention de prestation 2013-2016, CE premier conseil le 11 juin 2012, pour 9,5 mrd sur 4 ans )

# Comparaison

Initiative « pour les transports publics »	Contre-projet version CF (FAIF -Prodes)
Plus d'argent pour les investissement ferroviaire	Plus d'argent pour les investissement ferroviaire
Argent additionnel provenant de l'argent pour les constructions autoroutière (affectation « moitié-moitié »)	Argent additionnel provenant <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la Caisse fédérale</li> <li>• du plafonnement des déductions kilométriques par les pendulaires</li> <li>• de la hausse du prix du sillon</li> <li>• des cantons (en nature, sous forme de financement des « installations pour le public »).</li> </ul>
Erosion possible du produit de l'impôt sur les huiles minérales	Pas de réduction des investissements autoroutier
Pas de prorogation illimité du dispositif (seulement jusqu'à la fin de « Rail 2000 » et NLFA).	Pérennisation du dispositif de financement des investissements ferroviaires (Fond indépendant)
Pas de décision sur les projets (à élaborer et adopter ensuite si l'initiative est acceptée)	Liste de projets souhaitables pour 40 mrd, Adoption de projets concrets (étape 2025 à 3,5 mrd)

# Les variantes de financement

	<b>Initiative TP</b>	<b>FAIF consultation</b>	<b>FAIF parlement</b>	<b>Proposition Alliance sur FAIF</b>
Convention sur prestations	2'200	2'200	2'300	2'500
RPLP (taxe poids-lours)	1'000	1'000	1'000	1'000
TVA	300	300	300	300
Impôt carburant	310	310	310	310
Hausse prix sillon	200	300	300	200
Déduction frais de transport		250	200	200
Contributions des cantons		300	200	200
Initiative modification affectation impôt carburant	840			
Renoncement intérêts/désendet. FTP, étalement du remboursement, 1‰ additionnel de TVA				200
<b>Total nouvelles recettes</b>	<b>1'040</b>	<b>850</b>	<b>700</b>	<b>800</b>
<i>y compris convention sur prestations</i>	<i>1'040</i>	<i>850</i>	<i>800</i>	<i>1'100</i>

# L'agenda politique des transports

## Extensions routières

- Demain au CN: Réseau des routes nationales (2<sup>ème</sup> autoroute Morges, Glattalautobahn, Oberlandautobahn et financement par une hausse de la vignette)
- Motion « FAIF pour la route »
- 2<sup>ème</sup> Tunnel routier au Gothard.
- Augmentation du financement des routes via l'imposition sur les huiles minérales (annoncée à terme).

## Assainissement environnemental

- Réalimentation du volet agglomération du fonds d'infrastructure.
- Durcissement des normes CO2 des voitures.